

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de France



Déclaration des représentants du SNSPP-CFTC CAP des Officiers de sapeurs-pompiers professionnels CNFPT -Paris Mercredi 25 avril 2012

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur,

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

En tant que partenaire de la dynamique des acteurs de la sécurité civile, nous nous réjouissons de la parution des textes relatifs à la réforme de la filière ce 21 avril. Réforme qui vise à moderniser le déroulement de carrière de sapeur à capitaine, en adaptant les grades aux fonctions opérationnelles. Même si quelques unes de nos propositions n'ont pas été retenues, l'esprit est demeuré, et c'est là le jeu des négociations. Nous souhaitons attirer l'attention sur la situation des lauréats de l'examen de commandant, qui malgré une première position défavorable de la D.G.C.L., représentera un enjeu important en termes d'équité. Ce sujet sera, sans nul doute, abordé lors des discussions sur l'encadrement supérieur.

Ceci nous amène à aborder la poursuite des travaux, dans le cadre d'un dialogue social constructif, nous souhaitons l'ouverture, dès que possible, des groupes de travail sur l'encadrement supérieur de direction, le S.S.S.M., après le début des travaux sur les C.T.A. – C.O.D.I.S. Des orientations claires devront être rapidement présentées en matière de centre de gestion national des officiers.

Nous l'avons déjà évoqué, mais l'avenir de l'E.N.S.O.S.P. est une de nos préoccupations. Deux audits devaient être présentés en conseil d'administration, mais ont été repoussés. Nous espérons vivement que ces présentations aux partenaires seront effectuées en juin prochain. Nous sommes attachés au principe de gouvernance actuel, même si des adaptations sont toujours possibles.

.../...

Nous souhaitons que les textes sur la filière nous permettent d'intégrer un nombre plus important d'officiers au niveau de la D.G.S.C.G.C., où nous saluons l'arrivée du Colonel Venin en qualité de sous-directeur, mais aussi vers les autres ministères. La qualité incontestable de nos cadres, doit pouvoir permettre à tous d'en profiter pour améliorer la notion de sécurité civile, enjeu fort du futur livre blanc sur la sécurité intérieure.

S'agissant du commandement des états-majors de zones (E.M.I.Z.), nous réaffirmons notre volonté de voir le commandement confié à des officiers supérieurs de sapeurs-pompiers, seuls à même d'appréhender les problèmes de sécurité civile dans leur ensemble.

Pour conclure, nous évoquerons une nouvelle fois, notre attachement à l'amélioration des conditions d'exercices des officiers et la nécessité de développer une réflexion d'ensemble sur les risques psycho-sociaux et la santé et le bien être au travail. Nous considérons également que l'évolution des protocoles d'évaluation des cadres doit contribuer à améliorer le dialogue interne dans les services départementaux d'incendie et de secours.

Nous saluons le travail important réalisé par les représentants de l'administration centrale au cours de ces derniers mois, pour l'élaboration et la parution des textes, et nous leur exprimons nos vifs remerciements, ainsi que pour les attentions qu'ils ont porté à la préparation des dossiers de cette C.A.P. en lien avec le C.N.F.P.T. qui nous accueille.

Merci de votre attention,

Les Officiers élus du S.N.S.P.P. - C.F.T.C. à la C.A.P. nationale,